

Foire aux questions : Quand faut-il se faire vacciner après une infection à la COVID-19?

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et le Nouveau-Brunswick recommandent encore la vaccination comme une mesure très importante de protection contre les formes graves de la COVID-19, même pour les personnes qui ont déjà eu la COVID-19, étant donné les avantages escomptés d'une meilleure réponse immunitaire et d'une protection optimale contre les formes graves de la maladie et les hospitalisations.

1. Quel est le niveau de protection contre les infections?

Selon certaines études d'autres variants qui ont circulé avant Omicron, une infection antérieure offre une bonne protection contre une réinfection, mais que cette protection diminue au fil du temps. Un nombre croissant de preuves démontrent que la protection des personnes qui ont eu la maladie et qui ont été vaccinées est plus forte et de plus longue durée en comparaison à la protection conférée par la seule infection.

Le risque de réinfection au variant Omicron (parmi les personnes qui ont déjà eu la COVID-19) est plus élevé que le risque de réinfection aux variants précédents. La vaccination devrait renforcer la réponse immunitaire afin de conférer une protection de plus longue durée contre les variants actuels et futurs. Voilà pourquoi une vaccination complète à jour contre la COVID-19 est recommandée afin d'avoir la meilleure protection possible à l'avenir contre les formes graves de la COVID-19.

2. Concernant les personnes de 5 ans et plus qui ne sont pas vaccinées, mais qui ont été infectées par la COVID-19 : quand devraient-elles obtenir une première dose de vaccin?

Si vous ou votre enfant n'avez jamais été vaccinés contre la COVID-19, vous pouvez prendre rendez-vous pour obtenir une première dose pour vous ou votre enfant (**âgé de 5 ans ou plus**) 8 semaines après l'apparition des symptômes ou un test positif (si asymptomatique).

3. Concernant les personnes de 5 ans et plus non considérées comme modérément ou gravement immunodéprimées, qui n'ont pas d'antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique chez les enfants (SIME) et qui ont reçu une dose de la série primaire de vaccins contre la COVID-19 (p. ex. qui n'ont pas encore reçu leur deuxième dose) : quand est-il possible de prendre rendez-vous pour obtenir la prochaine dose du vaccin?

Il est recommandé que de prendre rendez-vous pour obtenir la deuxième dose **huit** semaines après l'apparition des symptômes ou un résultat de test positif à la COVID-19.

4. **Concernant les personnes de 5 ans et plus qui ont besoin d'une série de 3 doses considérées comme modérément ou gravement immunodéprimées (tel qu'il est indiqué la [Déclaration d'admissibilité pour les personnes modérément ou gravement immunodéprimées](#) du gouvernement du Nouveau-Brunswick), sans antécédents de SIME et qui ont déjà reçu au moins une dose d'une série primaire de vaccin contre la COVID-19 (p. ex. qui n'ont pas encore reçu la deuxième ou la troisième dose d'une série primaire) : quand faudrait-il prendre rendez-vous pour obtenir la prochaine dose de vaccin?**

Il est recommandé de prendre rendez-vous pour obtenir la prochaine dose de quatre à huit semaines après l'apparition des symptômes ou un résultat de test positif à la COVID-19. Cela s'applique à une deuxième ou à une troisième dose.

5. **Concernant les personnes de 5 ans et plus avec antécédents de SIME (qu'elles soient en santé ou immunodéprimées) et qui ont reçu au moins une dose d'une série primaire de vaccin contre la COVID-19 (p. ex. qui n'ont pas encore reçu la deuxième ou la troisième dose d'une série primaire) : quand faudrait-il prendre rendez-vous pour obtenir la prochaine dose de vaccin?**

Il est recommandé de prendre rendez-vous pour obtenir la prochaine dose après que la personne s'est remise ou que 90 jours se sont écoulés depuis le diagnostic du fournisseur de soins de santé (selon la période la plus longue).

6. **Concernant les personnes de 12 ans et plus qui ont terminé leur série primaire de vaccins, mais qui ont été infectées avant de recevoir la dose de rappel (qu'elles soient en santé ou immunodéprimées) : quand faudrait-il prendre rendez-vous pour obtenir une dose de rappel?**

Il est recommandé de prendre rendez-vous pour obtenir une dose de rappel s'il s'est écoulé au moins cinq mois depuis la dernière dose de votre série primaire et au moins trois mois après l'apparition des symptômes ou après avoir reçu un test positif à la COVID-19.

7. **Concernant les personnes qui aimeraient recevoir leur prochaine dose de vaccin plus tôt que dans l'intervalle recommandé : est-il possible de prendre rendez-vous pour se faire vacciner plus tôt?**

Ces intervalles servent de guide. Si vous ne savez pas comment les appliquer à votre situation, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé primaire. Il est important de respecter ces intervalles dans la mesure du possible, compte tenu des avantages d'une meilleure réponse immunitaire et d'une protection accrue contre la COVID-19.

Les symptômes d'une forme aiguë de la maladie devraient au moins avoir complètement disparu, vous ne devriez pas être contagieux avant la vaccination (c.-à-d. que 10 jours se sont écoulés depuis le début de votre quarantaine) et vous devez remplir les conditions requises pour obtenir votre prochaine dose.